

Réunion de concertation du 10 juillet 2008

Je vous prie d'excuser mon absence à cette réunion de concertation. Je tenais néanmoins à vous faire part de mon point de vue et je remercie Claire GROVER conseillère du 2^e arrondissement d'avoir bien voulu accepter de lire ce court message.

En effet je souhaite faire part de la vive inquiétude des riverains et d'habitants du 2^e arrondissement en ce qui concerne le projet du jardin tel qu'il nous est présenté. Et si la concertation sert vraiment à quelque chose je souhaite qu'il soit tenu compte de cette inquiétude et que le projet soit réellement modifié.

Celui-ci est effectivement issu du parti pris urbain qui avait prévalu au choix de l'équipe Suera Mangin en 2005 qui, je le rappelle, défendait l'idée d'un toit dans un jardin. Ce principe acté, ne valide pas cependant, la création d'un jardin conçu sans lien avec les usagers. Associations et des riverains n'ont pas été associés à l'élaboration du cahier des charges. Pensé dans un bureau d'étude, le jardin fait table rase de l'existant, alors même que le maire de Paris avait demandé « de la douceur pour les Halles » et souhaité que le projet : « corrige les dysfonctionnements du site sans tout déstructurer ».

Aujourd'hui, sans que les raisons nous en soient clairement expliquées, le jardin des enfants dit Jardin Lalanne est condamné. Cet espace unique, très apprécié des familles, où une végétalisation, très diversifiée a mis trente ans à atteindre sa maturité et son aspect actuels, va être rasé pour les besoins des futures terrasses des cafés branchés, implantées sous la Canopée, terrasses qui vont déboucher dans le jardin, en lieu et place du jardin Lalanne. Il semble que les concepteurs ont d'abord le souci de ne pas obstruer la vue et la perspective des consommateurs attablés. Unibaïl paraît bien plus influent que les riverains voire que les élus locaux !

De même, la suppression de l'espace de la place René Cassin et de la Grosse tête devant Saint-Eustache, heurte les usagers de cet espace unique. La délibération récemment votée au Conseil de Paris indique que « le dessin de la partie nord du jardin n'est pas arrêté et doit faire l'objet de nouvelles propositions, en particulier devant l'église Saint-Eustache ».

Souhaitons que cette fois les élus locaux soient un peu plus entendus qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent. Puisque bien peu de leurs attentes, jusqu'à présent formulées ; sur le jardin, sur les limitations des surfaces commerciales, le traitement de la trémie Turbigo, la création d'une maison des syndicats, ou l'implantation du Centre d'animation Léo Lagrange sous la Canopée n'ont été prises en compte.

Je ne désespère pas mais je dois ici me faire le relais de l'exaspération montante liée au mépris que ressentent les riverains qui ont le sentiment de n'être pas mieux écoutés que leurs représentants locaux.

Démontrez-nous que cette réunion de concertation sert à quelque chose.

Je vous en remercie.

Jacques BOUTAULT, maire du 2^e arrondissement